

Liste de candidats à l'élection des membres des sections du Conseil national des astronomes et physiciens

**ELECTIONS EN VUE DE LA DESIGNATION DES MEMBRES
DU CONSEIL NATIONAL DES ASTRONOMES ET PHYSICIENS**

Section : Astronomie

Scrutin du 1er juillet 2019

LISTE: CQED, Cohésion éQuitité Engagement Diversité

Collège B				
1	NEBOT GOMEZ-MORAN	Ada	Astronome-Adjoint	Observatoire Astronomique de Strasbourg
2	WIEDNER	Martina	Chargée de recherches	Laboratoire d'Etudes du Rayonnement et de la Matière en Astrophysique et Atmosphères
3	CARRY	Benoit	Astronome-Adjoint	Observatoire de la Côte d'Azur
4	MARET	Sébastien	Chargé de recherches	Institut de Planétologie et d'Astrophysique de Grenoble
5	LACOUR	Sylvestre	Chargé de recherches	Laboratoire d'Etudes Spatiales et d'Instrumentation en Astrophysique
6	MARCHAUDON	Aurélié	Chargée de recherches	Institut de Recherche en Astrophysique et Planétologie

Elections en vue de la désignation des membres du Conseil national des astronomes et physiciens

Scrutin du 1 Juillet 2019

Cohésion – éQuité – Engagement – Diversité

Collège A

1. Denis MOURARD, CNAP, OCA
2. Magali DELEUIL, CNU, AMU
3. Thierry CONTINI, CNRS, IRAP
4. Pascal PETIT, CNAP, OMP
5. Eric CHASSANDE-MOTTIN, CNRS, APC
6. François BOULANGER, CNRS, ENS

Collège B

1. Ada NEBOT, CNAP, ObAS
2. Martina WIEDNER, CNRS, LERMA
3. Benoit CARRY, CNAP, OCA
4. Sébastien MARET, CNRS, IPAG
5. Sylvestre LACOUR, CNRS, LESIA
6. Aurélie MARCHAUDON, CNRS, IRAP

Élus de la liste actuelle:

Olga Alexandrova, Olivier Ilbert, Franck Le Petit, Deborah Paradis, Caroline Soubiran, H. Wozniak

Le Corps National des Astronomes et Physiciens (CNAP) est l'un des acteurs majeurs de notre discipline. La spécificité du CNAP tient en ses trois missions: la recherche, les services d'observation, et l'enseignement. Le Conseil National des Astronomes et Physiciens a pour rôle de procéder au recrutement et à l'évaluation de la carrière des personnels, et de veiller au respect de leur statut. Nous, candidats de la liste CQED 2019, souhaitons mettre notre expertise au service de la communauté. Nous sommes attachés à la cohésion de notre discipline et à l'engagement individuel et collectif. Nous défendrons les valeurs d'équité et de diversité dans le respect, la défense et le développement du CNAP.

Contexte

Les trois missions du CNAP sont les suivantes:

- la recherche fondamentale, appliquée ou technologique, sa valorisation et sa diffusion,
- l'organisation et la réalisation de tâches scientifiques d'intérêt général, d'observation ou d'accompagnement de la recherche, à caractère national ou international et labellisées par l'INSU,
- et la formation et l'enseignement à et par la recherche.

Ces trois missions font la spécificité et l'originalité du CNAP. Nous souhaitons les défendre en siégeant au sein du Conseil National des Astronomes et Physiciens. La spécificité du corps du CNAP au service des enjeux nationaux et internationaux ainsi qu'à celui de l'engagement pour la collecte et la valorisation de données sur des temps longs, doit être défendue et soutenue. Cette spécificité fait du CNAP l'une des pierres angulaires de l'astronomie au niveau national et elle contribue à maintenir le rang de la France au niveau mondial.

De plus en plus, l'astronomie se développe grâce à des instruments construits à l'échelle européenne (ESO, ESA), voire mondiale. Dans ce contexte, il est essentiel de conserver une structure nationale capable d'assurer la cohésion et la coopération des acteurs locaux (laboratoires et OSU). Le CNAP doit conserver ce rôle et participer aux côtés de l'INSU et des Universités à construire l'avenir de notre discipline. Nous travaillerons à cela avec l'ensemble des acteurs concernés.

Les grands enjeux

Nous souhaitons continuer à développer les liens entre le CNAP et les différents acteurs de la recherche en Astronomie: INSU en premier lieu, Etablissements, OSU et Universités, Services Nationaux d'Observation, Laboratoires, et le personnel. Nous accorderons une attention particulière à la reconnaissance et à la défense des spécificités des personnels CNAP par les Universités, notamment dans la dimension d'engagement national et international.

Nous pensons qu'il importe de travailler en cohésion avec la section 17 du CNRS, les sections Terre Interne et Surfaces Continentales Océan Atmosphère du CNAP, le CNU et avec les instances d'évaluation (CSAA notamment) pour continuer à renforcer le CNAP dans ses missions, dans le contexte en forte évolution du paysage de la recherche en France.

Principes de fonctionnement

Nous favoriserons les débats sereins et objectifs. Nous chercherons au maximum l'obtention de consensus par la construction d'une vision partagée avec les autres membres.

Nous nous engagerons à travailler en transparence et équité avec les personnels du corps et les candidats aux concours. Nos critères et recommandations seront affichés et nous répondrons aux demandes des candidats après chaque concours ou sur les déroulements de carrière. Nous rendrons compte de nos activités auprès de la collectivité par l'intermédiaire de la SF2A et veillerons à la diffusion des résultats du CNAP et de ses réflexions sur l'avenir du corps et de la discipline.

Nous souhaitons faire en sorte que les jeunes docteurs puissent mener leur activité de recherche dans un environnement scientifique stable. Par la possibilité de recrutements rapidement après la thèse, nous chercherons en particulier à mieux équilibrer les durées des séjours postdoctoraux, tout en réaffirmant l'importance de l'enrichissement qu'ils apportent. Nous exprimons notre désir d'améliorer ce système et d'être vigilants sur l'ensemble des problèmes que peuvent connaître nos post-doctorants.

Nous serons vigilants à une juste représentation homme/femme et aux causes de retard dans les carrières (congé parental, maternité, etc.). Les recrutements, aussi bien que les promotions, doivent garder leur cadre national sur la base de la qualité des dossiers, dans la transparence des choix scientifiques, et en favorisant le respect des différents équilibres.

Nous défendrons la qualité de la recherche et de toutes les activités nécessaires à sa mise en œuvre, l'engagement individuel et collectif. La dynamique créée aujourd'hui par les grands moyens d'observation au sol et dans l'espace, et les flux considérables de données associées, préfigurent des retours scientifiques importants et nécessitent un engagement fort de nos tutelles. Le corps du CNAP joue un rôle déterminant que nous souhaitons accompagner en participant activement à la définition prospective des choix de notre discipline.

L'examen des tâches de service (recrutement et carrière) se fera en accord avec la stratégie de l'INSU, en s'appuyant sur la base de données des services. Nous porterons une attention particulière au contexte de grande diversité et d'interdisciplinarité des métiers. Nous sommes sensibles aux besoins critiques de certains services et nous veillerons à améliorer cette situation.

Les tâches d'enseignement et de formation font partie intégrante des missions des personnels du corps. Nous suivrons avec attention les évolutions concernant la définition de ces missions et leurs mises en œuvre au sein des observatoires et des Universités.

Par ailleurs, dans un souci d'équité, nous nous engageons à ne pas présenter nos propres candidatures à une intégration ou promotion au CNAP pendant la durée de notre mandat.

Les candidats de la liste CQED entendent promouvoir le corps national des astronomes et physiciens dans sa spécificité et sa diversité, et être vigilants quant à la définition de ses objectifs scientifiques, de ses missions au service de la communauté, des conditions de travail de ses membres et bien sûr de son image extérieure.